



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 20.052

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Paul CLECH Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 5 février 2020

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 février 2020
Certifié Conforme

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS



Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 20 00032 20/1/2020	AP186	747 m ²	Habitation
DIA17306 20 00033 21/1/2020	AE2, AE4	576 m ²	Habitation
DIA17306 20 00034 21/1/2020	AB276	81 m ²	Lot n°1 : un local commercial
DIA17306 20 00035 21/1/2020	AK227, AK228	317 m ²	Lots n°1 et 3 : un local d'activité et un appartement
DIA17306 20 00036 21/1/2020	AX174	310 m ² 79 m ²	Habitation et Mobilier pour 5800€
DIA17306 20 00037 22/1/2020	AS278, AS295	415 m ² 99 m ²	Habitation
DIA17306 20 00038 22/1/2020	BD331	1276 m ² 132 m ²	Habitation

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 20 00039 22/1/2020	AY82	705 m ² 180 m ²	Habitation
DIA17306 20 00040 22/1/2020	AN81	422 m ² 120,1 m ²	Commerce (Garage) et Habitation
DIA17306 20 00041 23/1/2020	AI9	18 m ²	Garage (vente indissociable de la vente des lots n°20 et 48 cadastrés AI1)
DIA17306 20 00042 28/1/2020	AI119	134 m ²	Habitation
DIA17306 20 00043 28/1/2020	BO90	1542 m ²	Habitation et Mobilier pour 12270€
DIA17306 20 00044 28/1/2020	AV789	257 m ²	Habitation et Mobilier pour 10230€
DIA17306 20 00045 30/1/2020	AL524, AL529 (1/19ème indivis)	544 m ²	Habitation
DIA17306 20 00046 30/1/2020	AD90	2885 m ² 69,53 m ²	Lots n°1, 5 et 6 : une maison, un terrain et un garage

Edité le 05/02/2020